

Le spatial, marché créateur d'opportunités locales

En 2014, le chiffre d'affaires de plus de 400 établissements guyanais est lié à l'activité spatiale. En effet, les principaux sous-traitants du spatial, appartenant à l'Union des employeurs de la base spatiale et localisés sur le site du Centre Spatial Guyanais, ne sont pas les seuls établissements à répondre aux besoins générés par l'activité spatiale sur le territoire.

De l'ordre de quelques milliers d'euros à des montants nettement plus conséquents, les sous-traitants peuvent être plus ou moins dépendants de l'activité spatiale. Parallèlement au développement de la filière spatiale, les besoins touchent différents secteurs d'activité économique et font appel à une palette variée d'établissements, reflet du tissu économique guyanais. Majoritairement employeurs, ces sous-traitants font face à des difficultés de recrutement et de développement des compétences des salariés. Hormis les sous-traitants totalement dédiés à l'activité spatiale, la recherche de nouveaux clients est un enjeu essentiel pour une large partie des sous-traitants et se traduit en partie par des besoins de financements.

Lanwenn Le Corre

Les principaux industriels, sous-traitants de l'activité spatiale en Guyane sont localisés à Kourou et affiliés à l'Union des Employeurs de la Base Spatiale (UEBS). Toutefois, pour mener à bien les lancements, la filière spatiale ne recourt pas uniquement à ces établissements généralement hautement spécialisés ou offrant des prestations spécifiquement adaptées à l'activité. En 2014, outre les membres de l'UEBS, 400 établissements présents en Guyane ont répondu directement ou indirectement à des besoins générés par la présence du spatial sur le territoire. L'ensemble de ces sociétés, présentes ou non sur la base, est très divers de par le secteur économique, le nombre et le profil des salariés ou le niveau de dépendance au spatial. Toutefois, celles-ci peuvent être regroupées, selon leurs principales caractéristiques et similitudes, en six profils de sous-traitants (*encadré méthodologique et figure 9*). Cette catégorisation reflète l'articulation globale des établissements autour de l'activité spatiale ainsi que l'inclusion de l'activité dans le développement de l'économie guyanaise.

L'effet d'entraînement des contrats industriels

Au cœur de l'activité de production de lanceurs, un groupe de sous-traitants, composé d'établissements appartenant à l'UEBS, se distingue par des montants de contrats liés au spatial élevés et par son indissociabilité du cœur de métier industriel de l'activité spatiale. Par enchaînement, deux autres groupes de sous-traitants sont particulièrement liés au spatial par la réalisation d'activités de services support ou annexes.

Ainsi, les « **spécialistes du spatial** » (*figure 9*), une dizaine d'établissements industriels, forment le noyau de l'activité spatiale en Guyane. Employant 800 salariés, ils sont les premiers sous-traitants des donneurs d'ordre CNES et Arianespace et concentrent l'essentiel des montants versés par ces donneurs d'ordre. En 2014, la moitié de ces établissements réalise un chiffre d'affaires en lien avec le spatial guyanais d'au moins 28 millions d'euros. Exclusivement dédiés à l'activité spatiale en Guyane, ils se consacrent à la construction et l'assemblage des lanceurs, à la fabrication de produits et notamment des différents fluides nécessaires aux lancements et des activités

de réparation et la maintenance (*figure 10*). Autour de ce noyau, les « **généralistes dépendant du spatial** », appelés « **généralistes dépendants** » dans la suite de l'étude (*figure 9*) réunissent les autres principaux sous-traitants du spatial. Ces établissements assurent des activités plus diverses avec une prédominance de services notamment spécialisés, techniques, de soutien aux entreprises, etc. (*figure 10*). Ces derniers effectuent sur le site de la base des activités de contrôle qualité et de métrologie, d'ingénierie informatique ou de sécurité. Ces services englobent également, hors de la base, des agences d'intérim et des loueurs de véhicules. Outre ce type de ser-



vices, 13 % des « généralistes dépendants » relèvent du secteur de l'hébergement et de la restauration. On y retrouve, entre autres, les principaux établissements hôteliers de Kourou et des services de restauration collective. Par ailleurs, les autres principaux secteurs économiques sont également représentés : le commerce avec des établissements fournisseurs, entre autres, d'équipements informatiques ; la construction avec des établissements spécialisés dans les travaux d'installation électrique ou de peinture ; l'industrie avec des établissements en charge de la fabrication ou la réparation, maintenance d'équipements (électriques, climatisations, etc.).

Le montant moyen des contrats versés à cette quasi-centaine d'établissements membres et non-membres de l'UEBS s'élève à un million d'euros. Toutefois, leurs chiffres d'affaires en lien avec le spatial sont fortement variables. Ainsi, en 2014, un quart d'entre eux génère un chiffre d'affaires en lien avec le spatial en Guyane inférieure à une centaine de milliers d'euro, tandis qu'un autre quart affiche un chiffre d'affaires supérieur à 1,7 million d'euros. L'ensemble de ces établissements illustre l'impulsion de la filière spatiale dans divers secteurs économiques de la Guyane. Ainsi, même si le montant des contrats versés peut sembler modéré, le chiffre d'affaires déclaré en lien avec le spatial peut être dans certains cas supérieur. Ceci témoigne de l'incidence du spatial en dehors d'un cadre associant donneurs et preneurs d'ordre, comme par l'exemple l'activité touristique générée par la présence du spatial.

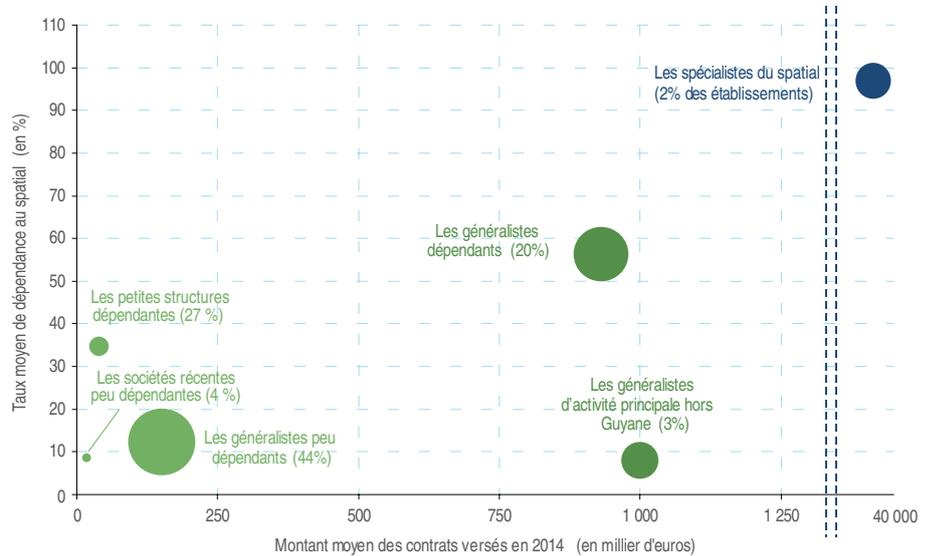
Contrairement au noyau industriel, ces établissements proposent des prestations non-exclusivement propres au cœur de métier du spatial. Toutefois, leur présence en Guyane est indissociable du centre spatial puisque celui-ci justifie leur création pour plus de la moitié. Ainsi, 56 % de ces établissements ont été créés afin de parer aux besoins du spatial. Cette part s'élève à 75 % lorsqu'ils sont membres de l'UEBS. Néanmoins, malgré une forte sujétion à la filière spatiale, ces structures tendent à diversifier leurs secteurs d'intervention parallèlement au développement de l'économie guyanaise. En effet, 42 % de ces généralistes spécialement créés pour répondre aux besoins de la filière spatiale ont par la suite diversifié leurs activités. Cette évolution reflète le rôle moteur de la filière spatiale dans le développement historique de l'économie guyanaise. À la suite de l'implantation antérieure des « spécialistes du spatial » dont l'orientation

spatiale ne se modifie pas, les nouveaux besoins engendrés par le développement du spatial ont entraîné l'émergence plus ré-

cente de nouveaux sous-traitants adaptés à l'activité mais pouvant répondre à d'autres secteurs économiques (figure 11).

9 De multiples degrés de participation à la filière spatiale

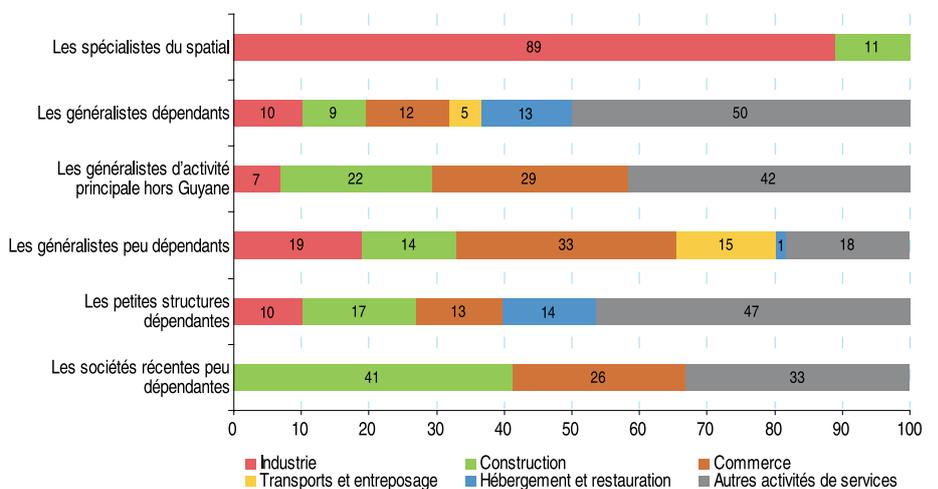
Les sous-traitants de la filière spatiale en Guyane en 2014 selon leurs principales caractéristiques



Note : les principales caractéristiques des six groupes définis de sous-traitants du spatial en Guyane sont représentés graphiquement. La position selon l'axe vertical indique, pour le groupe étudié, le taux moyen de dépendance au spatial en Guyane des entités qui le composent. Ce taux correspond à la part du chiffre d'affaires relevant de l'activité spatiale en Guyane. La position selon l'axe horizontal indique le montant moyen des contrats versés en 2014 par les donneurs d'ordre. La taille des bulles correspond à l'effectif salarié total (dédié au spatial ou non) des sous-traitants de chacun des groupes. Le pourcentage indiqué dans l'étiquette correspond à la part de sous-traitants appartenant à l'UEBS ou non des sous-traitants de chaque groupe. Plus la couleur est foncée, plus la part de membres de l'UEBS y est élevée. Lecture : le groupe dénommé « les généralistes dépendants » se caractérise par une forte dépendance au spatial : en moyenne, plus de la moitié de leur chiffre d'affaires est réalisé en lien avec l'activité spatiale en Guyane. Par ailleurs, en 2014, le montant moyen des contrats versés par les donneurs d'ordre à ces établissements s'élève à un million d'euros. Regroupant un peu moins d'une centaine d'établissements, elles représentent 20 % des sous-traitants de l'activité spatiale en Guyane en 2014. L'ensemble de ces établissements représente plus de 2 000 emplois salariés. Source : Insee, enquête IAS 2015.

10 Des activités plus diverses pour les sous-traitants non présents sur la base spatiale

Répartition par principaux secteurs d'activité des sous-traitants selon leur classification (en %)



Lecture : un tiers des établissements appartenant au groupe des « généralistes peu dépendants » relèvent du secteur du commerce. Source : Insee, enquête « IAS 2015 ».

Quelques autres sous-traitants du spatial peuvent également être caractérisés de « **généralistes du spatial** ». Le montant moyen des contrats versés est équivalent à celui des « **généralistes dépendants** », de l'ordre d'un million d'euros. Cependant, une part non négligeable du chiffre d'affaires de ces sociétés est réalisée hors du territoire guyanais. En conséquence, malgré des montants de contrats élevés générés par l'établissement guyanais de ces sociétés, ces généralistes d'activité principale hors Guyane demeurent peu dépendants de l'activité spatiale en Guyane (figure 9).

Le spatial, un marché pérenne pour certains établissements guyanais

Les « **spécialistes du spatial** » et les deux groupes de généralistes précédemment cités ne représentent qu'un quart des sous-traitants du spatial en Guyane. Les autres sous-traitants, non affiliés à l'UEBS, regroupent une multitude d'établissements divers, reflet du

tissu économique guyanais. Ces établissements représentent toutefois moins de 10 % du total des montants de contrats versés en 2014. Ils sont très divers en raison de leur taille, âge ou secteur d'activité, mais répondent néanmoins chacun à leur niveau à une partie des besoins annexes générés par l'activité spatiale guyanaise. Parmi ces sous-traitants, l'activité spatiale se traduit pour un groupe d'entre eux par la présence en Guyane d'un client qui sans être primordial peut être potentiellement pérenne.

Ainsi, les « **généralistes peu dépendants** » représentent plus de 40 % des sous-traitants du spatial. La moitié d'entre eux emploie au minimum huit salariés et sont généralement plus anciens (figure 11). Ils assurent, en moyenne, des contrats de l'ordre d'une centaine de milliers d'euros mais demeurent faiblement liés à la filière spatiale (figure 9). Cette moindre dépendance est corroborée d'une part, par une faible concentration des établissements sur Kourou (37 %) ; d'autre part, elle est confortée

par la proportion mineure d'établissements créés spécifiquement pour le spatial. Cette caractéristique peut également illustrer une diversification des besoins engendrés par le spatial et le développement de l'économie guyanaise. La présence continue des activités spatiales a ainsi pu permettre à ces établissements de s'assurer un marché pérenne, de se développer progressivement et d'augmenter leurs effectifs. Ces sous-traitants se chargent essentiellement de besoins généraux puisque moins d'un quart de ces établissements non spécifiquement créés pour le spatial a dû adapter ou modifier ses prestations pour répondre aux demandes de la filière. Ainsi, un tiers relève du secteur du commerce et 20 % de l'industrie. Parmi ces secteurs, on dénombre ainsi des établissements commerciaux spécialisés dans la vente et la réparation de véhicules, des fournisseurs d'équipements mobiliers, des établissements dédiés à la réparation et maintenance d'équipements, des imprimeurs, etc. Par ailleurs, ces généralistes

11 L'effet d'entraînement du spatial dans la création de nouveaux établissements

Caractéristiques de l'origine de la création des établissements sous-traitants de la filière spatiale selon leur typologie (en % et en année)

	Les spécialistes du spatial	Les généralistes dépendants	Les généralistes d'activité principale hors Guyane	Les généralistes peu dépendants	Les petites structures dépendantes	Les sociétés récentes peu dépendantes
Part des établissements créés spécifiquement pour les besoins du spatial en Guyane	89	56	14	12	28	0
Période de création de l'établissement						
avant 1990	22	16	0	24	3	0
1990-1999	44	33	70	29	13	21
2000-2009	33	33	23	37	53	12
après 2009	0	18	7	10	31	66
Âge moyen de l'établissement en 2014 (en année)	20	14	16	17	8	6
Proportion d'établissements localisés à Kourou	100	74	37	37	50	41

Lecture : 56 % des établissements appartenant au groupe des « généralistes dépendants » ont été spécifiquement créés pour répondre aux besoins du spatial en Guyane et un tiers d'entre eux a été créé durant la décennie 2000-2009. L'âge moyen de ces établissements est de 14 ans.

Source : Insee, enquête « IAS 2015 ».

12 Une proportion plus élevée de grands employeurs liés à une forte dépendance au spatial

Caractéristiques de l'effectif salarié des sous-traitants de la filière spatiale selon leur typologie (en %)

	Les spécialistes du spatial	Les généralistes dépendants	Les généralistes d'activité principale hors Guyane	Les généralistes peu dépendants	Les petites structures dépendantes	Les sociétés récentes peu dépendantes
Taux moyen de dépendance au spatial	97	56	8	12	35	9
Taille des établissements/entreprises						
Aucun salarié	0	0	0	0	61	0
de 1 à 9 salariés	0	60	21	56	33	100
de 10 à 19 salariés	0	16	0	24	3	0
de 20 à 49 salariés	33	14	51	14	3	0
50 salariés et plus	67	10	27	5	0	0
Part de femmes salariées	15	32	20	26	21	40
Proportion d'établissements ayant eu recours à du personnel intérimaire en 2014	89	18	29	28	10	21

Lecture : en moyenne, 35 % du chiffre d'affaires des établissements appartenant aux « petites structures dépendantes » relève de l'activité spatiale en Guyane. 61 % de ces établissements n'ont aucun salarié.

Champ : la part de femmes salariées et la proportion d'établissements ayant eu recours à du personnel intérimaire ne concerne que les établissements employeurs.

Source : Insee, enquête « IAS 2015 ».

comportent également des établissements dédiés aux transports de personnes. Cette moindre spécialisation des activités est également soulignée par une plus faible part de cadres et de techniciens parmi les salariés par rapport aux autres grands sous-traitants plus dépendants du spatial.

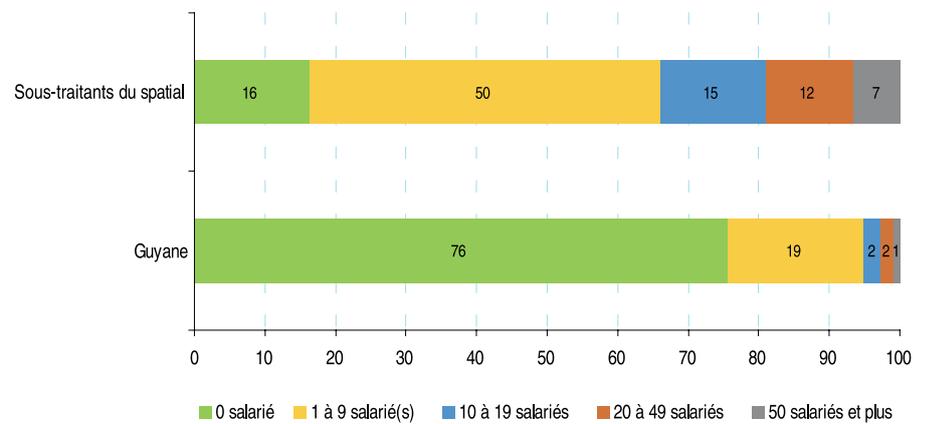
Une opportunité pour certains établissements

Pour les deux groupes de sous-traitants restants, la filière spatiale peut être envisagée comme une opportunité d'activité. Les montants des contrats ne sont pas très élevés mais peuvent constituer des possibilités d'activité auto entrepreneuriale ou l'opportunité de développer leur clientèle pour les établissements employeurs.

Ainsi, un groupe de sous-traitants non-membres de l'UEBS se caractérise par une relation plus marquée à la filière spatiale. Près de trois établissements sur dix de ce groupe dénommé « **petites structures dépendantes** » ont été créés pour répondre à l'activité spatiale. Contrairement aux « **généralistes peu dépendants** », ces établissements sont nettement plus jeunes en raison

13 Un accès au marché du spatial limité pour les établissements guyanais sans salarié

Répartition par taille des établissements sous-traitants du spatial et de l'ensemble des établissements guyanais (en %)



Lecture : la moitié des sous-traitants du spatial sont des établissements employant entre un et neuf salariés, tandis que les établissements de cette taille ne représentent qu'un établissement sur cinq en Guyane.

Champ : Clap, secteur marchand non agricole.
Source : Insee, enquête IAS 2015, Clap 2014.

de la proportion élevée de structures sans salarié. Ce type d'établissements témoigne des opportunités que peut procurer la filière spatiale à un niveau diffus de l'économie guyanaise.

Les montants de contrats sont généralement très faibles mais peuvent néanmoins constituer une part non négligeable du chiffre d'affaires total de l'établissement. Ces entités appartiennent essentiellement au secteur



tertiaire avec près d'une moitié d'établissements proposant des activités de services majoritairement techniques, scientifiques ou de soutien aux entreprises (figure 10). On dénombre ainsi des établissements d'architecture, de publicité, d'aménagement paysager, etc. Le second secteur est celui de la construction (17 %) avec une prépondérance d'activités de travaux de finition (peinture, menuiserie, etc.). Par ailleurs, ces « petites structures dépendantes » comprennent également des établissements de restauration et des établissements relevant du secteur du commerce.

À l'instar des autres sous-traitants dépendants du spatial, les établissements créés en premier lieu pour répondre aux besoins de la filière spatiale tendent à une diversification de leurs activités. Néanmoins, ce processus de diversification n'est pas poussé ni achevé. En effet, la part de leur chiffre d'affaires lié au spatial est demeurée la même ou a augmenté pour 56 % de ces « petites structures dépendantes », alors que seuls 32 % des « généralistes dépendants » créés pour répondre aux besoins du spatial ont concentré les activités qu'ils réalisent au sein de la filière spatiale. Cette tendance peut s'expliquer par la jeunesse des structures dont le développement est moins abouti et reste dès lors encore largement dépendante de l'activité spatiale ou par une spécialisation des prestations réalisées.

Contrairement aux « généralistes peu dépendants » plutôt orientés vers la fourniture de biens en raison de la prédominance de commerces, ces structures proposent davantage de prestations de services, éventuellement moins transversales à différents secteurs économiques. De plus, ces entités sont pour la moitié d'entre elles localisées à Kourou, l'expansion de leurs activités vers d'autres zones de la Guyane est peut être limitée en raison de leur taille réduite et de leur jeunesse. Ce groupe de sous-traitants, composé majoritairement de très petites entités, comprend néanmoins quelques structures d'effectif salarié plus élevé et par conséquent moins dépendantes du spatial. Toutefois, de par les montants de contrats peu élevés et la très faible part de salariés qualifiés, celles-ci sont assimilées à ce type de sous-traitants.

Ce recours de la filière spatiale à de petites structures reflète également le tissu économique guyanais où celles-ci prédominent. En 2014, seuls 5 % des établissements guyanais du secteur marchand non agricole emploient dix salariés ou plus (figure 13). Ainsi, on peut supposer une fidélisation

des établissements travaillant avec le spatial puisque qu'une partie d'entre eux a été créée grâce à la présence de la base en Guyane.

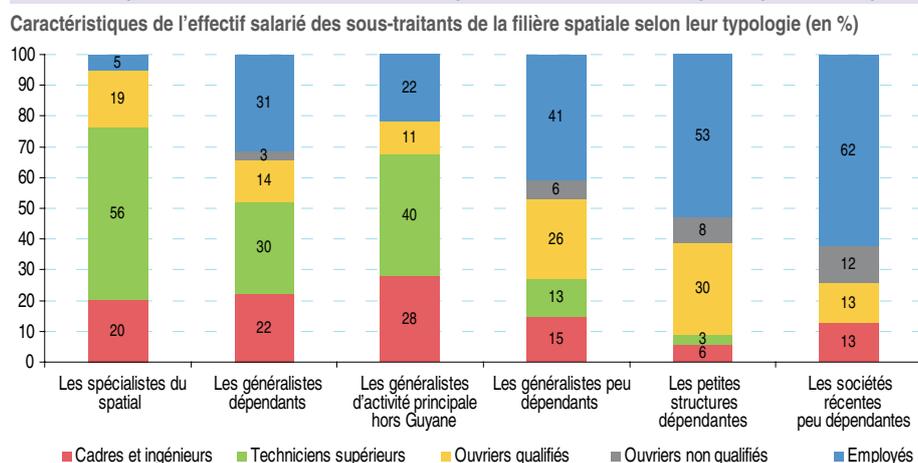
Parallèlement, la filière spatiale fait également appel à des nouveaux sous-traitants qui n'ont pas été créés pour répondre aux besoins de la filière. En témoigne, la vingtaine d'établissements d'un dernier type de sous-traitants dénommé les « sociétés récentes peu dépendantes ». En effet, deux-tiers de ces établissements ont moins de cinq ans en 2014. Par ailleurs, les montants des contrats qui les lient à la filière spatiale sont minimes et ne participent que faiblement à leurs chiffres d'affaires (figure 9).

Le recours à ces établissements nouvellement créés et d'effectifs jeunes et non obligatoirement localisés à Kourou atteste de l'ouverture et de l'expansion des besoins générés par le spatial à différents échelons du tissu économique guyanais. La filière spatiale est pour ces établissements une opportunité de marché et de développement.

Une majorité d'établissements employeurs parmi les sous-traitants

L'importance des contrats des sous-traitants du spatial se confirme par le nombre de salariés des établissements. Le premier cercle de sous-traitants, les « spécialistes du

14 Une surreprésentation des cadres et techniciens parmi les établissements les plus dépendants du spatial



Lecture : 56 % des salariés des établissements appartenant au groupe des spécialistes du spatial sont des techniciens supérieurs.

Champ : sous-traitants du spatial employant des salariés en 2014.

Source : Insee, enquête « IAS 2015 ».



spatial », est composé d'établissements employeurs d'au moins 20 salariés et les deux tiers ont 50 salariés ou plus (figure 12). Un tiers d'entre eux font partie des principaux employeurs du territoire, domaine public inclus. La taille de ces entités contraste nettement avec les autres sous-traitants de taille plus modeste, où prédomine une majorité d'établissements comprenant entre un et neuf salariés. De plus, malgré des effectifs salariés importants, les sous-traitants, cœur de métier de la base, se distinguent par un recours quasi-systématique à du personnel intérimaire. Cette singularité peut en partie s'expliquer par les contraintes auxquelles est soumise la production des lanceurs, l'activité s'intensifiant selon les carnets de commandes et les lancements ou par la réalisation de chantiers spécifiques.

Une partie des besoins générés par le spatial est également assurée par des établissements sans salarié. Ces derniers représentent 16 % de l'ensemble des sous-traitants du spatial en 2014. Toutefois, ils sont sous-représentés par rapport au tissu économique guyanais où les trois quarts des établissements sont non-employeurs (figure 13). Les sous-traitants du spatial sont ainsi généralement plus structurés et sont à même de répondre aux besoins générés par le spatial en Guyane. La moitié d'entre eux emploient entre un et neuf salariés tandis que seul un établissement sur cinq en Guyane appartient à cette catégorie.

Des sous-traitants sensibles aux difficultés de recrutement

En raison de la proportion élevée d'employeurs parmi les sous-traitants du spatial, la problématique du recrutement de

personnel est transversale à la majorité d'entre eux. Une fois l'embauche réalisée, le développement des compétences et la formation des employés demeurent un fort enjeu stratégique pour 60 % des sous-traitants employeurs. Cette problématique est d'autant plus importante dans un contexte qui semble assez favorable à l'emploi. En effet, en 2014, 26 % des sous-traitants employeurs déclaraient une évolution positive de leur effectif salarié dédié ou non au spatial contre 12 % pour une évolution à la baisse. De même, 8 % prévoient une hausse du recours à l'emploi de personnel intérimaire pour assurer leurs activités.

Parmi les sous-traitants employeurs, 35 % déclarent rencontrer des difficultés lors de leur projet de recrutement de personnel qualifié. De par la spécificité de l'activité spatiale et d'un besoin élevé de personnel plus qualifié, ces difficultés touchent particulièrement les industriels spécialistes de la base ainsi que les autres principaux sous-traitants du spatial (figure 15). En effet, les trois quarts des salariés des « spécialistes du spatial » sont des techniciens supérieurs ou des ingénieurs/cadres (figure 14). Parmi les « généralistes dépendants », ces deux catégories professionnelles forment également plus de la moitié des effectifs salariés.

La principale raison avancée par les établissements expliquant ces difficultés est celle de trouver sur place des profils aux compétences recherchées. Neuf établissements sur dix déclarant des difficultés de recrutement citent ce motif. Ce constat met en relief la singularité du marché de l'emploi guyanais. Le territoire abrite une activité économique hautement spécialisée requérant une main-œuvre qualifiée ou aux compétences

spécifiques à contre-courant des caractéristiques des résidents guyanais en recherche d'emploi. En effet, seuls 14 % des actifs non occupés présents en Guyane en 2013 possèdent au minimum le baccalauréat ou un diplôme du supérieur. En outre, de par sa taille et son isolement géographique, le territoire ne dispose pas d'un bassin élargi d'entreprises employant le même type de profil de personnel et pouvant exercer une concurrence entre elles. Ainsi, en Guyane, 73 % des ingénieurs et cadres ne sont pas nés dans la région.

Cette spécificité est accentuée par une plus forte sélectivité puisque lorsque qu'un potentiel candidat existe, celui-ci ne répond pas obligatoirement aux critères de sélection de l'entreprise. Cette raison est citée par les trois quarts des « établissements spécialistes du spatial » contre moins de la moitié pour les « établissements généralistes dépendants » (figure 15). À l'inverse, ces derniers sont confrontés à des exigences plus élevées de la part des candidats. En effet, les salaires versés par les établissements cœur de métier de la base sont élevés comparativement à ceux des autres groupes de sous-traitants et ce quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle. La moindre spécificité des activités des « établissements généralistes dépendants » implique également une plus forte concurrence avec les autres établissements guyanais qu'ils soient sous-traitants du spatial ou non. Ces établissements cumulent dès lors différentes causes justifiant leurs difficultés de recrutement et sont en définitive les plus touchés par les difficultés de recrutement.

Si les difficultés de recrutement touchent particulièrement les employeurs de techni-

15 Le recrutement de personnel est freiné par le manque de personnel aux compétences requises en Guyane

Caractéristiques des difficultés de recrutement de personnel des sous-traitants de la filière spatiale selon leur typologie (en %)

	Les spécialistes du spatial	Les généralistes dépendants	Les généralistes d'activité principale hors Guyane	Les généralistes peu dépendants	Les petites structures dépendantes	Les sociétés récentes peu dépendantes	Ensemble des sous-traitants
Proportion d'établissements déclarant des difficultés de recrutement	44	54	31	35	7	0	35
Principales causes des difficultés de recrutement							
Compétences non présentes en Guyane	75	95	100	88	ns		90
Décalage existant entre le profil des candidats et les critères de l'établissement	75	44	0	31	ns		36
Les exigences des candidats	25	33	0	26	ns		27
L'image du métier, du secteur en Guyane	0	6	0	13	ns		10
Concurrence avec d'autres tablissements du bassin d'emploi	0	14	0	8	ns		10
Les conditions de travail	0	15	0	23	ns		19

Lecture : plus de la moitié des établissements employeurs appartenant au groupe des « généralistes dépendants » déclarent des difficultés pour recruter du personnel qualifié.

Champ : sous-traitants du spatial employant des salariés en 2014.

Source : Insee, enquête « IAS 2015 ».

ciens et de cadres, les « généralistes peu dépendants », embauchant principalement des employés et des ouvriers, peinent également à trouver des candidats aux compétences voulues. Pour ces derniers, les conditions de travail et l'image du métier tendent à accentuer les difficultés de recrutement.

Axe de développement majeur : la recherche de nouveaux clients hors spatial

À l'exception des principaux industriels du Centre spatial guyanais et dont la présence est inhérente à l'activité spatiale en Guyane, la recherche de nouveaux clients hors de l'activité spatiale est le principal axe de développement des sous-traitants. Cette considération est partagée par huit établissements sur dix des sous-traitants qui sont « généralistes peu dépendants » (figure 16). Globalement, parmi les sous-traitants n'appartenant pas à l'UEBS, 70 % considèrent la recherche de nouveaux clients hors de la filière spatiale comme un axe de développement fort.

Relevant en grande partie du secteur du commerce, orientés vers la fourniture de biens tant aux entreprises qu'aux ménages, la diversification de la clientèle est, pour ces généralistes employeurs, essentielle afin de les prémunir des risques liés à une défaillance d'un client majeur. Dans ce cadre, pour près de 40 % d'entre eux, la structuration financière de leur établissement devient dès lors un axe de développement majeur, pouvant leur permettre par la suite d'investir dans le développement de leur société sur le territoire (agrandissement de locaux, ouverture de nouveaux établissements, etc.) ; de procéder à de nouvelles embauches ou à la formation de leurs salariés et in fine d'élargir leur clientèle. Ce besoin de structuration globale de l'établissement est étayé par la proportion de sous-traitants « généralistes peu dépendants » ayant recherché à obtenir un financement en 2014 (40 %), principalement dans le cadre d'un investissement matériel. Les financements pour un besoin de trésorerie sont moindres et de plus, sont refusés dans une plus grande proportion. Cette tendance est à l'image de l'évolution globale des activités de financements aux entreprises en Guyane à fin 2014. L'encours des crédits d'investissement est en hausse de 9 % par rapport à fin 2013, tandis que celui des crédits d'exploitation diminue de 18 %.

Néanmoins, les « petites structures dépendantes » sont peu nombreuses à avoir recherché un financement en 2014 (moins de 5 %). Différents éléments peuvent être avancés pour expliquer cette caractéristique, outre le non-besoin de la part des établissements d'un financement. Les différents types de financement et d'aides existants peuvent être soit méconnus, soit d'accès plus restreints pour ce type d'établissement. Dans ce cas, se pose la problématique de la mise en place ou du renforcement des dispositifs aux plus petits établissements.

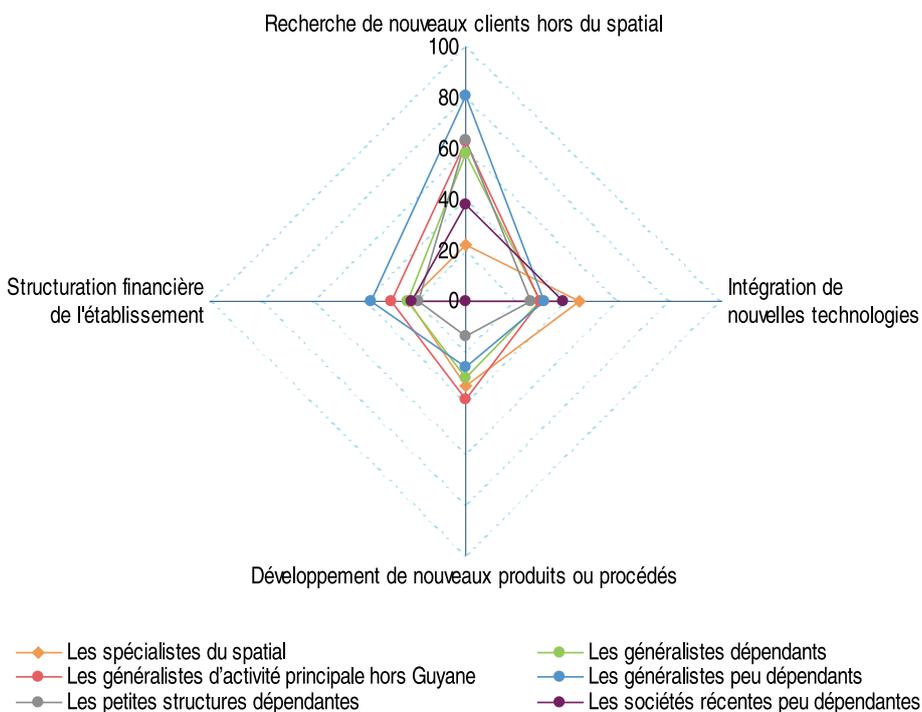
Un quart des établissements sous-traitants de l'UEBS déclarent une évolution à la hausse de leurs activités en lien avec le spatial en Guyane par rapport à 2014. De plus, dans une même proportion, ces sous-traitants prévoient que cette dynamique devrait se maintenir par la suite. En définitive, plus de 80 % des sous-traitants de l'UEBS estiment un niveau d'activités en lien avec le

spatial à un degré semblable ou à la hausse. Dans ce contexte plutôt optimiste, 60 % d'entre eux déclarent prévoir un recours équivalent ou accru à la sous-traitance. Ainsi, pour plus de 30 % de ces établissements, le développement de nouveaux produits ou procédés est un axe économique d'importance élevée, de même que l'intégration de nouvelles technologies. En effet, le développement de nouveaux produits et particulièrement de procédés devient ainsi nécessaire, dans un contexte de concurrence internationale accrue et de recherche de réduction des délais et d'augmentation du nombre de lancements.

Ainsi, unis à un secteur de technologie de pointe et interdépendants entre eux, les sous-traitants du spatial les plus importants en termes de montants de contrats sont ceux effectuant le plus de travaux de recherche et de développement, dans un environnement industriel où le marché international du spatial est fortement concurrentiel. ■

16 La prospection d'une nouvelle clientèle hors de la filière spatiale : un axe majeur de développement

Degré d'importance de différents axes de développement économique pour les sous-traitants de la filière spatiale selon leur typologie (en %)



Lecture : 44 % des établissements appartenant au groupe des spécialistes du spatial déclarent que l'intégration de nouvelles technologies est un axe de développement économique d'importance forte. Source : Insee, enquête « IAS 2015 ».